

Nancy, le 27 septembre 2019

JOURNÉE RÉGIONALE SANTÉ MENTALE & PSYCHIATRIE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route nationale « santé mentale et psychiatrie », le Pr Franck Bellivier, Délégué Ministériel chargé de la santé mentale et de la psychiatrie auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé, était présent aujourd’hui à Nancy, afin de faire un état des lieux en Grand Est et d’évaluer la réalité et la diversité des situations dans notre région.

La politique de santé mentale de la région Grand Est est détaillée dans le Schéma régional de santé 2018-2023 du Projet régional de santé (PRS). Elle s’inscrit dans l’axe stratégique n°4 : « Faire évoluer le système de santé dans une logique de parcours » et se décline autour de 8 objectifs. Le parcours santé mentale s’articule avec d’autres axes ou parcours, notamment :

- la prévention ;
- les personnes handicapées ;
- le parcours enfants adolescents
- les personnes en situation de précarité ;
- les ressources humaines en santé.

Le parcours en santé mentale est organisé en cohérence avec la feuille de route nationale de la santé mentale et de la psychiatrie présentée en juin 2018 ; et qui attache une importance particulière aux personnes vivant avec un trouble psychique, afin d’améliorer:

- leur condition de vie ;
- l’inclusion sociale et leur citoyenneté ;
- l’accès aux soins et aux accompagnements.

Cette feuille de route comprend trois axes majeurs :

- Promouvoir le bien être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique, et prévenir le suicide ;
- Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité ;
- Améliorer les conditions de vie et d’inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique.

La politique régionale de santé mentale est portée au sein de l'ARS, tant par les délégations territoriales, sur le périmètre de leur département, que par les directions métier, lorsqu'il s'agit de projet couvrant le territoire Grand Est

Les PTSM (Projets Territoriaux de Santé Mentale) sont également un outil majeur de sa mise en œuvre. Ils sont élaborés à l'initiative des acteurs locaux. Leur l'objectif est d'améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et en limitant les ruptures. Ils sont en cours de déploiement dans les 10 départements du Grand Est. Les Délégations Territoriales de l'ARS accompagnent et mobilisent les acteurs à chaque étape du projet. Elles garantissent en particulier la prise en compte de l'ensemble des publics et veillent au respect de la réglementation.

Cette journée santé mentale et psychiatrie a permis de favoriser les échanges avec les principaux acteurs de la santé mentale et de la psychiatrie sur le territoire et de mesurer l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route nationale.

Contact presse

ARS Grand Est : Laura Philis,
ars-grandest-presse@ars.sante.fr